

MARNE^{et} GONDOIRE INFO

N°151
Décembre
2021



Dimanche, c'était l'anniversaire de Marne et Gondoire qui a maintenant 20 ans puisque l'arrêté de création a été pris le 28 novembre 2001. Depuis, nous sommes passés de 9 à 20 communes, mais force est de constater que nous formons plus que jamais un seul territoire, ce qui était la volonté de nos "pères fondateurs". Continuons !

Jean-Paul Michel

DANS CE NUMÉRO



Le Contrat de relance et de transition écologique signé



L'alimentation à Marne et Gondoire, 2^e partie

Le CRTE signé

Jean-Paul Michel et le Préfet de Seine-et-Marne Lionel Beffre ont signé jeudi le Contrat de Relance et de transition écologique de Marne et Gondoire, au domaine de Rentilly, en présence des maires et du sous-préfet de l'arrondissement de Torcy, François-Claude Plaisant. L'occasion pour cette assemblée de faire un point sur les grands enjeux de Marne et Gondoire.



Le CRTE engage l'État, l'agglomération, ses communes et les syndicats intercommunaux dans des projets à 6 ans pour l'habitat, l'agriculture, l'alimentation, l'économie circulaire, les transports, la valorisation des déchets, la biodiversité et les paysages. Les actions du contrat de transition écologique signé en février 2020 sont intégrées dans ce nouveau document ainsi que celles du Plan climat, approuvé en conseil communautaire le 15 mars dernier.

La méthanisation des eaux usées, la production de chaleur par l'incinérateur d'ordures ménagères, la lutte contre les dépôts sauvages, de nouvelles liaisons cyclables ou encore le service d'information sur la rénovation énergétique du logement font partie des actions de ce contrat.

Les CRTE visent à préserver l'environnement et à faire du développement durable un relais de croissance économique sous l'impulsion de la puissance publique.

Cette signature a aussi été l'occasion pour les maires d'aborder avec le Préfet, outre la situation sanitaire, le développement de Marne et Gondoire.

Maire de Jossigny, Patrick Maillard a présenté le projet mené avec Marne et Gondoire Aménagement sur une parcelle au cœur du village. «En construisant 75 logements à l'intérieur de cette "dent creuse" nous voulons prendre part à l'effort collectif

de construction, faire vivre notre école et préserver les espaces naturels autour de notre village.»

Sinclair Vouriot, maire de Saint-Thibault, a abordé la question du logement social, pour lequel sa ville mène une politique volontariste. Mais l'élu entend freiner désormais ces constructions pour préserver le bourg de la promotion immobilière, pouvoir continuer de répondre aux demandes des nouveaux habitants précaires auprès du CCAS et loger les personnes âgées de sa ville. Le Préfet a convenu que les attributions ne devaient pas «déséquilibrer les sociologies des communes.»

Arnaud Brunet, maire de Pomponne, a abordé la complémentarité entre les espaces naturels et les espaces densifiés, «synonymes de dynamisme économique si l'on s'y prend bien», que permet le territoire de Marne et Gondoire.

Préserver le cadre de vie, c'est aussi veiller à la sécurité des habitants a rappelé Jean-Paul Michel qui a estimé qu'il fallait «travailler main dans la main avec la police nationale, ce qui suppose toutefois que les effectifs prévus soient bel et bien là.»

Yann Dubosc, maire de Bussy-Saint-Georges a évoqué le manque de disponibilité foncière qui se profile dans les prochaines années pour les entreprises alors que la population continuera d'augmenter. «La

moitié des actifs de Bussy travaillent à Paris ou La Défense. Là aussi, pour ce qui est de l'offre de logements et d'emplois, l'équilibre doit être une priorité. C'est aussi un sujet environnemental.»

Le Préfet partage ces constats : «Vous êtes sur un territoire à fort enjeu pour lequel

nous sommes très attentifs. Il faut jouer entre ces quatre éléments : développement économique, sobriété foncière, densité et sécurité». La gestion de Marne et Gondoire, un exercice d'équilibriste ? «Nous vous accompagnerons dans vos projets», assure en tout cas le préfet.

Les bibliothèques vous consultent

Les médiathèques de Marne et Gondoire vous proposent de répondre à un questionnaire en ligne où vous pourrez indiquer les horaires d'ouverture idéaux pour vous. Les horaires des établissements qui composent le réseau intercommunal pourront ensuite être optimisés en fonction des résultats de cette enquête. Rapide à remplir, le questionnaire porte aussi sur votre degré d'usage des services numériques. À noter que les bibliothèques de Thorigny et Saint-Thibault vont intégrer le réseau de manière complète au 1^{er} janvier. Principal apport pour les abonnés : le service de navette. Il sera ainsi possible d'y emprunter et d'y rendre des documents d'une autre bibliothèque.

Cochez les cases qui correspondent à vos attentes.

	9 à 10h	10 à 11h	11 à 12h	12 à 13h	13 à 14h	14 à 15h	15 à 16h	16 à 17h	17 à 18h	18 à 19h	19 à 20h	20 à 21h	21 à 22h
Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Samedi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dimanche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Et pendant les petites vacances scolaires ?

Cochez les cases qui correspondent à vos attentes.

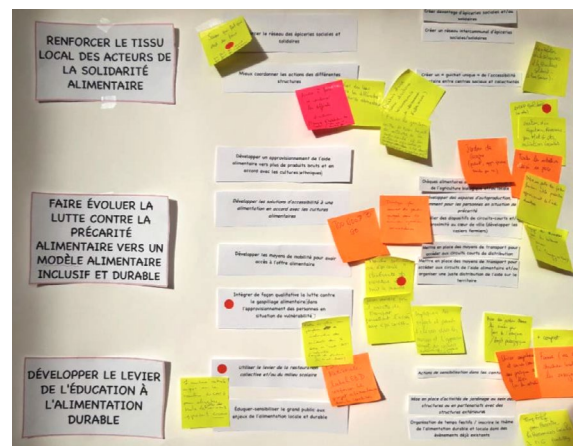
	9 à 10h	10 à 11h	11 à 12h	12 à 13h	13 à 14h	14 à 15h	15 à 16h	16 à 17h	17 à 18h	18 à 19h	19 à 20h	20 à 21h	21 à 22h
Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Répondre à l'enquête : www.enquete-marneetgondoire-bib.ourouk.fr
Ouvert à tous, abonnés ou non.

BLETTEFLIX

L'alimentation à Marne et Gondoire, épisode 2

La communauté d'agglomération élabore actuellement un **Projet alimentaire territorial**. L'occasion de découvrir les initiatives prises dans ce domaine sur notre territoire. Après l'épicerie solidaire présentée dans le numéro 148, restons à Thorigny pour y découvrir le **jardin partagé de la rue des Bordes**, une autre réalisation d'habitants, puis rendons-nous Chanteloup où la commune veut réduire le gaspillage à la cantine (pages suivantes).



L'enquête se poursuit (groupe de travail du PAT du 21 octobre)

Automne au jardin

Découverte d'un jardin partagé à Thorigny



Sur le coteau de Thorigny, l'ancien temps n'est pas loin, comme en témoigne ici un lavoir ou là, côté Dampmart, l'inscription «école pour filles» sur une façade. Le long des rues pavillonnaires, les jardins ont gardé un côté rustique.

Ce matin-là à 9 heures, alors que le soleil peine à percer la brume, Marie Ehlinger donne du grain aux poules. C'est en 2012 que cette habitante et trois autres riverains de la rue des Bordes ont investi une friche de 2500 m² pour s'y adonner à leur passion pour le jardinage et la permaculture. L'association *Le Jardin déborde* a été créée, ouverte à tous ceux, habitants de Thorigny ou des communes à l'entour, qui voudraient s'initier au jardinage et en cueillir les fruits ensemble. Cette initiative leur a rapidement valu les félicitations de la Région, propriétaire de la parcelle.

«Nous voulons créer un éco-système complet. C'est pour cela qu'en plus du potager, nous avons des arbres fruitiers, des poules qui en mangent à la fois les fruits et les parasites, et des ruches afin que les abeilles pollinisent les végétaux. Nous faisons du paillage avec les feuilles mortes de nos arbres, les résidus de tonte, du miscanthus que nous avons planté, et la paille mêlée de déjections de poules». Quant à l'arrosage, il tombe du ciel : «Nous avons construit un abri en matériaux de récupération et collectons l'eau de pluie du toit dans une cuve, elle aussi récupérée. Il ne nous manque plus qu'une mare, mais ça, c'est un travail plus conséquent.»

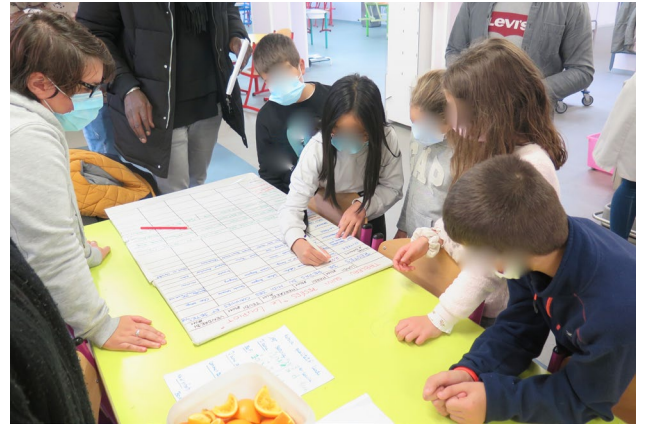
Après avoir vu les jeunes mirabellier, pêcher, cerisier et pommiers (donnant la Faro, une pomme locale), je sillonne le potager et découvre les cultures du moment : choux, poireaux, blettes, patates douces. Je goûte une fleur à la saveur iodée, la bourrache, «qui relève très bien une salade verte», me dit la maîtresse des lieux. Certaines parcelles sont laissées en jachère sous un épais manteau de feuilles mortes, apportées par les agents de la mairie. «Le fondement de la permaculture est le respect de la régénération naturelle de la terre, comme on peut l'observer en forêt. C'est pourquoi, nous ne retournons pas la terre, mais l'aérons simplement avec une grelinette. Si la composition du sol est équilibrée, ce sont les vers de terre qui vont aérer les couches plus profondes.»

Sur la façade du chalet, un tableau liste les tâches à accomplir en ce moment : tailler les framboisiers, remplir les cuves, enlever la paille de la serre... Les membres de l'association qui viennent à tour de rôle dans le potager peuvent ainsi barrer les lignes correspondant aux travaux qu'ils ont fait. À l'intérieur de la cabane, aucun outil thermique ni même électrique, que des outils manuels. Ma visite s'achève dans la serre où il est encore possible de récolter des tomates, «les dernières de la saison». Vivre en connexion avec la nature, c'est donc possible au coin de la rue !

dborde.blogspot.com

lejardindeborde@gmail.com

Objectif assiettes vides



Les élèves notent les résultats des pesées de restes alimentaires après le repas.

La mairie de Chanteloup-en-Brie lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine. Un comité de pilotage réunit enseignants, parents d'élèves, élus et agents de la mairie, prestataire de repas et syndicat d'ordures ménagères. Première étape : évaluer le gaspillage. La semaine dernière, des pesées des aliments laissés dans l'assiette ont eu lieu à la fin des repas à l'école maternelle du Cantou et à l'école élémentaire du Loupiot. Lundi, le menu était composé d'œufs durs à la mayonnaise en entrée, grignotines de porc sauce à l'orange et riz en plat, camembert et orange pour finir. Un repas confectionné par le prestataire *Les Petits gastronomes* dont la cuisine centrale de Pontault-Combault délivre 24 000 repas par jour à 350 établissements. Sa représentante, diététicienne de formation, était présente. «La moyenne du gaspillage en cantine est de 30 % au niveau national et c'est effectivement ce que nous observons en général», nous dit-elle. Par ce temps froid, les loupiots auront-ils eu une faim de loup ? À chaque table, un élève récupère les aliments non consommés par la tablée et les verse dans des bacs distincts. Les restes de pain sont mis dans une armoire transparente fournie par le Sietrem afin d'avoir une vision du gaspillage au fil de la semaine. Après le repas, 5 «élèves ambassadeurs» de CM1 et CM2 effectuent la pesée avec les agents de la mairie sur la balance fournie par les Petits gastronomes. Problème de mathématiques : sachant qu'il y avait 241 élèves à table ce midi-là, que la ration déterminée par le ministère et appliquée par le prestataire est

de 100 g de viande et 170 g de féculents par rationnaire et qu'il en reste au total 4,8 kg et 14,7 kg, combien de nourriture a été consommée ? Réponse : 80 g de viande et 109 g de riz par estomac soit un gaspillage de 20 % de viande et 30 % de féculents. Des chiffres cohérents donc au regard de la moyenne nationale. À voir la taille du sac de riz restant qui pourrait nourrir encore 86 élèves, il y a de quoi réfléchir. Surtout, quand au retour de cette visite, nous apercevons l'affluence aux Restaurants du Cœur de Lagny. Au-delà des incantations, la mairie de Chanteloup souhaite organiser des sorties à la ferme ainsi qu'un travail sur la qualité gustative des plats mais aussi l'éducation au goût avec des restaurateurs. Mais gardons-nous de tout préjugé. « Moi, j'adore les légumes », nous dit spontanément un élève. Le projet de Chanteloup vise plus largement le développement durable : « ne pas jeter la nourriture, ne pas jeter les déchets », résume Fabrice Casada adjoint au maire. Ainsi, l'école du Loupiot a reçu le 17 novembre des bacs à compost de la part du Sietrem. Puis d'ici 15 jours, trois points de collecte vont être installés, aux services techniques et devant les écoles dans lesquels les habitants pourront déposer leurs feuilles mortes qui alimenteront le compost. « Nous nous adressons aux enfants, car ce sont eux ensuite qui vont transmettre les bons gestes à leurs parents », poursuit l'adjoint au maire. Compris ? Plus rien dans l'assiette à la fin du dîner !

Un écuroduc à Rentilly

Ce qu'en pensent les usagers

2 écureuils dans un jardin :

«Salut Tac.

– Salut Tic, déjà là ?

– Oui, j'ai pris l'écuroduc.

– Pardon ?

– T'as pas vu la corde tendue au-dessus de la route ? Ça permet de passer en étant sûr de rester en 3D...

– T'aurais dû le dire à Toc, il s'est fait rouler sur la queue l'autre jour. Mais comment as-tu eu l'idée d'emprunter cette corde ?

– Ben... Il y avait un gros seau de noisettes dans l'arbre. J'ai pas résisté !

– Un coup des humains, ça... Mon ami, ta gourmandise t'a perdue : tu es empoisonné !

– Mais non... Je les ai entendu quand ils l'installaient samedi (6 novembre). Ils disaient que c'était pour qu'on puisse aller du parc de Rentilly aux arbres fruitiers des jardins avoisinants.

- Pfffff ! Et de qui nous vient cette idée ?

- J'en ai entendu une qui disait «la direction de l'environnement de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire»

– Tu peux répéter ça ?

– Moi non plus, j'ai pas compris. Les autres humains non plus.

– Quand je te dis qu'ils sont compliqués ces humains ! Ils enterrent les fils électriques parce que c'est pas beau et là, ils tendent une corde au dessus de la route ! T'es sûr que ce n'est pas pour leur festival artistique ? Ils prévoient peut-être qu'un acrobate passe dessus à vélo. Alors que nous, on fait bien mieux et tous les jours !

– À propos, tu les aurais vu s'harnacher



pour monter dans l'arbre... En voitures ils triomphent mais quand il s'agit de prendre de la hauteur, ils font moins les fiers. Et pourtant ils ont dit qu'ils faisaient partie de SOS Écureuils...

– En général, si un humain vient dans un arbre, c'est pour couper les branches.

– Tu constateras quand même qu'il n'y a finalement pas que les chiens et les chats qui existent à leurs yeux. Et comme c'est une corde d'ammare, ils l'ont même enduite d'huile de noix car ils pensent que l'odeur d'iode nous rebute.

– Bien vu, pour une fois !

– Et je te rappelle qu'il y a deux ans, ils avaient dégagé un tunnel sous la route de l'autre côté pour que les crapauds puissent aller dans la mare du Gué Langlois. «Crapauduc», qu'ils appellent ça.

– Ça nous change de tous ces humanoducs. Je parie qu'une pétition circule déjà chez les sangliers pour réclamer un sanglioduc.

– Heureusement, eux sont plutôt glands. Allez, viens ! Allons cacher des noisettes pour l'hiver avant que les humains miniatures ne les ramassent.

– Ah, eux je les aime bien ! Je leur en laisserai quelques-unes.»

Quant à nous, nous allons observer si Tac trouve cette corde pratique ou non. Si le test est concluant, il n'est pas impossible que Marne et Gondoire installe des écuroducs en d'autres points afin de reconstituer des continuités naturelles pour nos chers rongeurs roux.



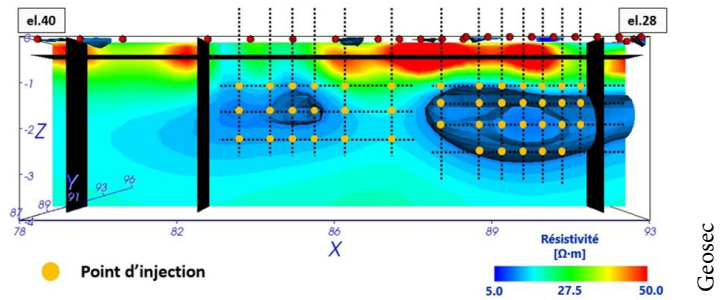
Geosec

Cette entreprise de Saint-Thibault intervient pour consolider les maisons fragilisées par les intempéries.

Les fissurations de maisons sont malheureusement un phénomène auxquels sont confrontés nombre d'habitants de notre secteur. En témoigne l'arrêté ministériel portant reconnaissance de catastrophe naturelle pour les commune de Jablines et Thorigny suite aux pluies des 19 et 20 juin dernier. Cette étape administrative est un préalable à la prise en charge du sinistre par les assurances qui feront ensuite intervenir des entreprises pour consolider les murs lézardés mais aussi stabiliser le sol.

Installée à Saint-Thibault-des-Vignes depuis 2018, la société Geosec est justement spécialisée dans ce type de travaux. Sa méthode consiste à injecter de la résine expansive dans le sol pour le consolider et l'homogénéiser. Un marché de niche que quelques sociétés se partagent en Europe. L'avantage de cette alternative aux micro-pieux ? Sa facilité de mise en œuvre, son caractère peu invasif (des trous de 2 centimètres seulement sont percés pour faire passer les tubes d'injection) et donc son coût moindre. «Pour un pavillon classique, il faut compter entre 30 000 et 50 000 euros, soit grosso modo 30 % de moins qu'avec une technique de traitement classique, et 4 à 5 jours de travaux, ce qui est aussi sensiblement moins». Des arguments qui convainquent aussi l'industrie, notamment Renault qui a eu recours à Geosec pour conforter la dalle de l'usine Alpine de Dieppe.

La spécificité de Geosec est l'utilisation de la tomographie pour établir une imagerie complète du terrain sur 5 à 8 mètres de



profondeur. Un procédé breveté, issu de la géophysique, qui permet de déterminer précisément où injecter la résine et à quelle densité. «Notre objectif est de ne pas avoir à revenir. S'il y a eu un remblaiement même très localisé, pour combler un essouchement d'arbre par exemple, nous le verrons, alors qu'avec le carottage habituellement utilisé, c'est beaucoup plus aléatoire», explique Farid Bendjafer, directeur général de la société et architecte de formation. Après l'injection, une nouvelle vérification cartographique est réalisée ainsi qu'un nouveau test avec un pénétromètre, instrument qui mesure les ondes produites en pénétrant dans le sol et donc sa résistivité.

Employant 50 salariés au siège de Saint-Thibault mais aussi à Avignon et Toulouse, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 8,7 millions d'euros en 2020. Ses équipes (composées de 2 ouvriers et d'un géologue) sillonnent la France embarquant tout le nécessaire dans leurs camions laboratoires pour réaliser les interventions, «en général dans des zones argileuses, comme ici autour de la Marne. Car l'argile agit comme une éponge», précise Farid Bendjafer. En effet, les hivers secs et épisodes caniculaires entrecoupés de fortes pluies rétractent et gonflent l'argile successivement. Soumis à ces pressions, les murs perdent progressivement leur élasticité et finissent par rompre. Heureusement, les solutions existent donc pour y remédier. «Malgré tout, si vous habitez en maison, j'espère pour vous ne pas vous revoir », conclut avec humour le chef d'entreprise. Merci, de même !

Conseil communautaire du 22 novembre

Contrat intercommunal de développement

Un Contrat intercommunal de développement va être conclu entre le Département et Marne et Gondoire pour financer des travaux au cours des 3 prochaines années : aménagements au parc du Mont-Evrin, restaurations au parc de Rentilly, création de liaisons douces, amélioration de l'éclairage public, logement d'urgence. Le coût estimé des travaux est de 5,4 millions d'euros, dont 2,8 millions de subvention départementale.

Création d'un service commun des beaux arts

Sur le modèle du regroupement des bibliothèques, effectif depuis 2016, un service commun de l'enseignement des beaux-arts va être lancé. Les communes qui organisent des cours et ateliers artistiques pourront ainsi développer l'offre, mutualiser leurs savoir-faire et mener des projets de plus grande ampleur.

Un peu de chaleur

Le SIETREM va se doter d'une unité de valorisation de la chaleur produite par son incinérateur d'ordures ménagères. La récupération de cette chaleur fatale contribuera à chauffer l'eau du réseau de chaleur urbain que Marne et Gondoire va développer à Lagny et Saint-Thibault d'ici à peu près 2 ans. Cette initiative commune va être intégrée au contrat passé avec l'entreprise qui construira et exploitera ce réseau par délégation de service public.



Contrat de sécurité intégrée

Marne et Gondoire et l'État vont signer un Contrat de sécurité intégrée qui définit leurs engagements réciproques en matière de sécurité. Chaque partie a ainsi une lisibilité sur les moyens humains et financiers déployés globalement pour les années à venir. Un partenariat qui s'impose de plus en plus si l'on considère par exemple que l'efficacité du déploiement de policiers nationaux et les efforts de vidéo-protection des communes sont interdépendants pour produire des résultats.

Plus largement, l'objectif est d'approfondir l'action commune contre la délinquance sur la base d'un diagnostic partagé avec les intervenants déjà réunis au sein du CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la Délinquance) : communauté d'agglomération et communes, forces de l'ordre, justice, Éducation nationale, organismes sociaux, associations, entreprises de transports. Le CSI de Marne et Gondoire sera le premier de Seine-et-Marne.

Taxes sur l'eau

La surtaxe d'assainissement est maintenue à 0,7368 euros du m³ en 2022, pour la dixième année consécutive.

La surtaxe d'eau potable est maintenue à 0,3121 euros du m³ pour 2022 (montant inchangé depuis 7 ans).

DÉLIBÉRATIONS

Délégations de service public

La gestion du centre aquatique est de nouveau confiée à l'UCPA pour une durée de 5 ans. L'UCPA exploite cet équipement depuis son ouverture en 2008.

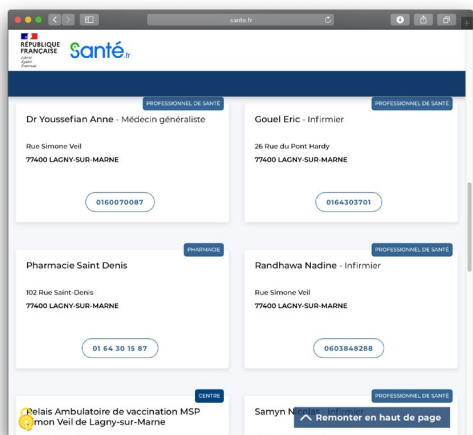
La gestion des parkings sous responsabilité de Marne et Gondoire aux pôles gares de Lagny-Thorigny-Pomponne et Bussy-Saint-Georges est confiée à la société Indigo Park. Le parc relais Poincaré à Thorigny est intégré à ce contrat. Agrandi par la ville et plus proche de la gare, il est en effet déclaré d'intérêt communautaire à la place du parking Avize. Ce dernier va être repris en gestion par la commune.

Bienvenue



Romain Helfer remplace Michaël Lopez, démissionnaire, en tant que conseiller communautaire de Lagny.

BRIÈVEMENT



Tous les lieux et professionnels qui vaccinent près de chez soi sont sur sante.fr. À Lagny, la maison de santé intercommunale Simone Veil va bientôt augmenter la cadence des vaccinations.

OÙ ÇA ?

Dans quelle commune a été prise cette photo ?



Clea De Filippo - OTMG



Réponse du dernier numéro :

À Dampmart, sur la passerelle au-dessus de la Marne. Félicitations à Corinne Dechaume